

■ **Fiduciaire Marc Gobet SA**, à Romont (FR), CH-217-0330208-5, exploitation d'un bureau fiduciaire, etc. (FOSC du 18.08.2006, p. 6). Restriction de transmissibilité des actions selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre recommandée, fax ou courriel. La clause d'apport du 19.01.1984 est abrogée. Statuts modifiés le 26.06.2009. Selon déclaration du 26.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. PP Conseil Sàrl n'est plus organe de révision.
Registre journalier no 3367 du 01.07.2009
(05118940 / CH-217.0.330.208-5)